TOUTE L'ACTUALITE DE VOTRE VILLAGE DANS LE N°117 DE JANVIER - FEVRIER 2020

Morainvilliers & Bures
Les Nouvelles

Meilleurs Vœux !

En ce début 2020, avec toute l'équipe municipale, nous vous souhaitons une excellente année, profitable, riche de projets, de réussite et d'harmonie familiale. Cette année encore, nous continuerons de faire vivre notre village authentique et dynamique. Et pour commencer, nous sommes heureux de vous convier à la Cérémonie des Vœux, le 24 janvier prochain.

Fabienne DEVEZE et l'équipe municipale

Merci de confirmer votre présence avant le 20 janvier, en retournant le coupon réponse disponible page 2

Prochain bouclage des Nouvelles
N° 118 - Mars / Avril 2020
Remise textes : le 20 février 2020
Parution : le 10 mars 2020

Au sommaire ...

LA MAIRIE VOUS INFORME 2 à 8
Vœux du Maire 2020 / Horaires Mairie et Calendrier utile / Conseil Municipal du 17 décembre 2019 / Collecte des déchets ménagers 2020 et Campagne Stop Pub ! / Inscription en maternelle ou en CP / Dérogations scolaires / Rappel numéro d'urgence et d'accueil des personnes sans abri / Les électeurs peuvent désormais s'inscrire sur les listes jusqu'au 7 février 2020 / Réflexe 17 : Soyons tous attentifs.

DOSSIER DU MOIS 9 à 13
Pour manger local, suivez le guide !

ACTUALITES 14 à 17
Plantations d'arbres rue Sainte Anne / Travaux en images / Nouveau sur la commune /

... Suite ACTUALITES
Notre village illuminé pour les fêtes / Mise en ligne du Rapport de la Commission d'enquête PLUi / Un nouveau service en ligne pour animer le quotidien des habitants / L'office de tourisme intercommunal GPSEO.

ZOOM ARRIERE 18 et 19
Fête de Noël au Tennis Club / Téléthon 2019 : 33e édition / Concert Lux Perpetua / Le Père Noël est venu à Morainvilliers et à Bures / 21e édition du Salon de Noël.

PETITES ANNONCES & BABY SITTING 20

ASSOCIATIONS 21 et 22

Retrouvez-nous ou écrivez-nous sur
www.morainvilliers-bures.fr / accueil-mairie@morainvilliers-bures.fr

Voeux du maire 2020

Fabienne Devèze et l'équipe municipale vous invitent

le vendredi 24 janvier 2020 à 19h00

Salle des Loisirs (Mairie de Morainvilliers)

à la Cérémonie des Vœux 2020
qui sera l'occasion de vous rencontrer.

Nous profiterons de cette cérémonie pour accueillir les nouveaux habitants
et pour remettre les médailles du travail et de la famille.

Merci de confirmer votre présence, en retournant ce coupon réponse complété :

➔ Par courrier, Mairie de Morainvilliers / Place de l'Eglise 78630 Morainvilliers

➔ Par mail : communication@morainvilliers-bures.fr

➔ Par téléphone : 01 39 75 87 57

COUPON REPONSE A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 20 JANVIER 2020

Madame, Monsieur :* .....

.....

Adresse .....

Participera(ont) à la Cérémonie des Vœux du Maire

Nombre de personnes ..... *adulte(s) /* ..... *enfant(s)*

A l'attention des Nouveaux Habitants,
Merci de préciser si vous avez emménagé courant 2019 sur la commune ? : ☐ *OUI* / ☐ *NON*

(*) Rayer la mention inutile

La mairie vous informe

Les principales dates à retenir

ENCOMBRANTS :

Collecte les mercredis 4 mars et 3 juin 2020

> Sont considérés comme des encombrants : sommiers, matelas, ferrailles, meubles de moins de 2,50m de haut et de moins de 100 kg. Pas de déchets toxiques ni de gravats.

> A déposer en bordure de rue la veille à partir de 19h ou avant 6h le matin) à raison de 2m³ par collecte et par foyer.

Retrouvez toute l'information sur gpseo.fr

La communauté urbaine gère vos déchets et répond à toutes vos questions en contactant INFOS DECHETS : 01 34 01 20 36

RAMASSAGE DÉCHETS VERTS :

Les lundis 2 mars et ensuite une semaine sur 2 soit le lundi 16 et 30 mars 2020.

TRAVAUX BRUYANTS

➔ Nous vous rappelons que l'utilisation d'engins à moteur, tronçonneuses, tondeuses thermiques ou électriques, jets haute pression… tous travaux bruyants sont :

- **interdits les jours fériés toute la journée**
- **tolérés les dimanches de 10h à 12h**
- **permis les autres jours sauf entre 20h et 8h**

NOUS CONTACTER

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

Par téléphone : 01 39 75 87 53 aux horaires d'ouverture (ci-dessous)
Par courriel :
Depuis le formulaire NOUS CONTACTER sur notre site www.morainvilliers-bures.fr

Par courrier :
Mairie - Place de l'église
78630 Morainvilliers

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Accueil :

Lundi :	9h à 12h / 14h à 17h
Mardi :	9h à 12h
Mercredi :	9h à 12h
Jeudi :	9h à 12h
Vendredi :	/ 14h à 17h
Samedi :	9h à 12h

Service de l'urbanisme et du cadastre :
Uniquement lundi , mardi et jeudi de 9h00 à 12h00.

LES NOUVELLES

Directeur de la publication :
Fabienne Devèze

Adjointe à la communication :
Stéphanie Martin

Comité de rédaction :
Equipe municipale
Mise en page : Anna Design

Impression : Ateliers Demaille, Alfortville

Résumé du compte-rendu

Conseil municipal du 17 décembre 2019

> DECISION 16/2019 : ACQUISITION D'UN TRACTEUR ET SES EQUIPEMENTS : Un marché à procédure adaptée est passé avec la société DUPORT 78 – 1 route de Mantes 78790 ARNOUVILLE LES MANTES pour l'acquisition d'un tracteur et ses équipements ainsi que la reprise de l'ancien tracteur des services techniques pour un montant de 35 440 € HT soit 42 528 €TTC.

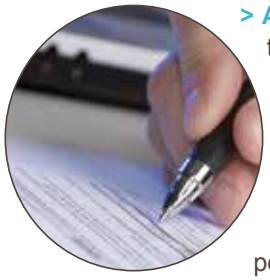

> ADHESION AU DISPOSITIF DEPARTEMENTAL DE TELEASSISTANCE : Vu le dispositif départemental de téléassistance existant, mis en place par le Département des Yvelines dans le cadre de sa politique de maintien à domicile des personnes âgées et personnes handicapées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **DÉCIDE** d'adhérer au dispositif départemental de téléassistance pour la période 2019-2023,
- **AUTORISE** par conséquent Madame le Maire à signer la convention entre la Commune, le Département des Yvelines et la société attributaire du nouveau marché passé par le Conseil Départemental des Yvelines pour la gestion du dispositif départemental de téléassistance.

> AVIS TRAITE DE CONCESSION D'AMENAGEMENT DE LA ZAC DE LA PETITE ARCHE A ACHERES : AVENANT 8 : Vu la délibération du 28 septembre 2019 de la CU GPSEO approuvant l'avenant n°8 de la concession qui précise les modalités financières et patrimoniales du transfert de la ZAC Petite Arche à Achères.

Le Conseil municipal, à l'unanimité EMET un avis favorable à approuvant l'avenant n°8 de la concession qui précise les modalités financières et patrimoniales du transfert de la ZAC Petite Arche à Achères à la CU GPSEO.

> SUBVENTION 2019 TELETHON : Après délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal, DECIDE de verser la somme de 634 € au TELETHON qui correspond à la location des stands aux exposants qui organisent des animations ponctuelles dans la salle des loisirs à cette occasion.

> ADMISSION EN NON-VALEUR : Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité ADMET en non-valeur les titres 71 et 126 dont le montant s'élève à : 76.94 €

ANNEE	MONTANT
2016	5.74 €
2017	71.20 €

> AUTORISATION AU MAIRE DE SIGNER LE MARCHÉ DE NETTOYAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX ET DES VITRERIES : Le marché comporte des missions régulières de ménage pour un ensemble de bâtiments et des prestations ponctuelles pour assurer le remplacement du personnel communal en charge de certains bâtiments.

L'entreprise retenue devra également :

- assurer le nettoyage des vitres de l'ensemble des bâtiments communaux (2 fois par an)
- assurer la fourniture et la mise en place des consommables sur l'ensemble des bâtiments communaux
- la remise en état des bâtiments scolaires avant la rentrée de septembre

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal décide D'AUTORISER Madame le Maire à signer le marché pour le nettoyage des bâtiments communaux et des vitreries avec la société SEGI – ZA du Petit Parc – 7 rue de l'Etang 78920 ECQUEVILLY et tous les documents s'y rapportant.

- PRESTATIONS REGULIERES ..... 43 829.69 € HT
- CONSOMMABLES ..... 4 667.84 € HT
- VITRERIE ..... 2 130.40 €HT
- REMISE EN ETAT ..... 2 179.80 € HT

BATIMENT	QUANTITE	MONTANT HT
ECOLE MATERNELLE YVES DUTEIL	1 PRESTATION 1 SEMAINE	63.00 € 252.00 €
RESTAURANT SCOLAIRE MORAINVILLIERS	1 PRESTATION 1 SEMAINE	31.50 € 126.00 €
BIBLIOTHEQUE DE BURES	1 PRESTATION 1 SEMAINE	21.00 € 21.00 €
ECOLE MATERNELLE BURES	1 PRESTATION 1 SEMAINE	31.50 € 126.00 €
RESTAURANT SCOLAIRE BURES	1 PRESTATION 1 SEMAINE	21.00 € 84.00 €
ECOLE ELEMENTAIRE BURES	1 PRESTATION 1 SEMAINE	42.00 € 168.00 €

> DECISION MODIFICATIVE N° 2 : Considérant qu'au vu de la consommation des crédits, il y a lieu de procéder à des virements de crédits entre les chapitres de la section de fonctionnement. **Le conseil municipal, à l'unanimité DECIDE** les virements de la section de fonctionnement.

> APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE LEVERS TOPOGRAPHIQUES ET D'INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES : Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de Morainvilliers d'adhérer à un groupement de commandes de levers topographiques et d'investigations complémentaires ;

Considérant que le Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (Sigeif), le Syndicat d'énergie de Seine-et-Marne (SDESM) et le Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY78) entendent assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents ;

Après avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal :

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes de levers topographiques et d'investigations complémentaires ;

ARTICLE 2 : AUTORISE Madame le Maire à signer cette convention et à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération.

> CESSION PARCELLES AI 360, AI 357, AI 359 - ACHAT PARCELLE AI 359 : Par délibération en date du 3 juin 2019, le conseil municipal a autorisé Mme le Maire à procéder à la désaffectation d'une partie (45 m²) de la Sente Rurale n°57 dite « Des Grands Jardins », a constaté le nouveau tracé de cette sente, et a décidé de lancer la procédure de déclassement de l'ancienne partie de la sente rurale n° 57 prévue par l'article L 161-10 du Code Rural et de la Pêche Maritime et la régularisation du nouveau tracé ainsi que son classement dans le domaine public ;

Par délibération en date du 3 octobre 2019 **le conseil municipal a approuvé** les conclusions du commissaire enquêteur et autorisé Mme le Maire à signer tous documents se rapportant à l'aliénation d'une partie de la sente (partie déclassée), à la régularisation du nouveau tracé et à son incorporation dans le domaine public.

Aujourd'hui, il s'agit de procéder :

1 - à la cession de la partie déclassée de cette sente aux voisins riverains, à savoir :

- Les parcelles AI 360 (6 m²) et AI 357 (33 m²) à la SCI FONTAINE DES FLOTS au prix de 100 €/m²
  Soit pour un montant total de 3 900 €.
- La parcelle AI 359 (40m²) à M. VETEL et Mme THOMAS au prix de 100 €/m², soit pour un montant total de 4 000 €.

2 – à l'achat de la parcelle AI 190 (20 m²) à M. VETEL et Mme THOMAS au prix de 100 €/m² soit pour un montant total de 2 000 €.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité AUTORISENT Mme le Maire ou son adjoint ayant délégation à signer tous documents se rapportant à la cession et la vente de ces parcelles.

La mairie vous informe

> CESSION PARCELLES AI 358 : M. et Mme VANHOUTTE, propriétaire de la parcelle AI 212 d'une contenance de 48 m², ont procédé à sa cession au profit de la commune afin de permettre l'aménagement de la circulation piétonne rue de l'Hermitage.

Par délibération en date du 18 mai 2018 **le conseil municipal a ACCEPTÉ** la cession de cette parcelle par M. et Mme VANHOUTTE et son incorporation dans le domaine public communal.

La commune, propriétaire de la parcelle AI 358, d'une contenance de 12 m² souhaite que la contrepartie onéreuse qui restitue à l'opération sa cause soit caractérisée par la cession de cette parcelle, à l'euro symbolique, à M. et Mme VANHOUTTE, propriétaires limitrophes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE Mme le Maire à procéder à la cession de cette parcelle et l'autorise ainsi que l'adjoint délégué, à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Intercommunalité

Collecte des déchets ménagers 2020 et Campagne Stop PUB !

Début Janvier, vous avez découvert dans vos boîtes aux lettres les calendriers de collecte des déchets. Si tel n'était pas le cas, sachez que vous pouvez en retirer également en mairie.

Vous pouvez également à tout moment retrouver cette information sur le site de la communauté urbaine gpseo.fr rubrique « Déchets ».

Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés voté en Conseil Communautaire du 12 juillet 2019, la Communauté Urbaine déploie également une action de réduction des déchets papiers via l'opération Stop Pub. Les "imprimés non sollicités" représentent 12 kg de déchets par habitant et par an, soit près de 800 000 tonnes par an en France !

Aussi, des stickers STOP PUB gratuits à apposer sur vos boîtes aux Lettres sont mis à votre disposition dès maintenant en Mairie afin de contribuer à réduire les déchets papiers.

Retrouvez-nous ou écrivez-nous sur :

1. www.morainvilliers-bures.fr
2. accueil-mairie@morainvilliers-bures.fr
3. **https://www.facebook.com/villedemorainvilliersbures**

La mairie vous informe

Affaires scolaires

Inscription en maternelle ou en CP

A la rentrée 2020/2021, votre enfant rentrera en maternelle ou CP ?
Vous pouvez dès maintenant procéder à son inscription.

1/ Retirez en Mairie ou téléchargez la fiche d'inscription sur le site **www.morainvilliers-bures.fr** / rubrique ACTUALITES

2/ Apportez à la mairie cette fiche avec les documents adéquats :

- livret de famille
- carnet de santé de l'enfant
- justificatif de domicile
- tout autre document que vous jugerez utile.

3/ Une fois muni du dossier d'admission ainsi constitué en mairie, vous inscrivez votre enfant directement à l'école auprès des directeurs ou directrices. **Sur Rendez-vous uniquement**

- Ecole élémentaire de Morainvilliers "Suzanne Deutsch de la Meurthe" — Cécile Coupé - Tél. : 09 67 59 30 85
- Ecole maternelle de Morainvilliers "Yves Duteil" — Christelle Martinez - Tél. : 01 39 75 74 29
- Ecole élémentaire de Bures — Pauline Schoeny - Tél. : 01 39 75 78 95
- Ecole maternelle de Bures — Virginie Fougeray - Tél. : 09 67 68 31 70

Affaires scolaires

Dérogations scolaires

Vous n'habitez pas la commune et souhaitez faire scolariser votre ou vos enfant(s) à Morainvilliers ?
Vous devez faire une demande de dérogation scolaire.

1/ Retirez en mairie la demande de dérogation scolaire ou la télécharger sur le site **www.morainvilliers-bures.fr** / rubrique ACTUALITES

2/ Faites la compléter par le service scolaire du lieu de votre domicile.

3/ Puis, déposez en mairie le document dûment complété afin que la commission scolaire qui se réunit mi-juin puisse statuer sur cette demande.

> Les dérogations ne sont attribuées que pour une seule année scolaire.

Il convient par conséquent de les renouveler chaque année.

Elles sont alors étudiées en fonction des possibilités d'accueil de chaque école et des équipements périscolaires de la commune.

Rappel du Numéro d'urgence et d'accueil des personnes sans abri

→ composer le **115**

(gratuit depuis un fixe et un mobile
en France métropolitaineet en outre-mer)

Ouvert du lundi au dimanche et fonctionnant 24h/24

La mairie vous informe

Elections municipales

Les électeurs peuvent désormais s'inscrire sur les listes jusqu'au 7 février 2020.

La date limite d'inscription sur les listes électorales n'est plus fixée au 31 décembre de l'année précédant l'élection. Il est en effet désormais possible de s'inscrire sur les listes et de voter la même année ; la date limite étant fixée au plus tard le 6ème vendredi précédant le premier scrutin, soit le **vendredi 7 février 2020** pour les élections municipales.

La date limite du 7 février 2020 peut être repoussée pour les jeunes atteignant 18 ans après le 7 février et avant le premier tour.

Deux conditions doivent être remplies pour demander son inscription sur les listes électorales :

1 / avoir le droit de vote

2 / avoir une attache avec la commune au titre de :

- Son domicile principal :
  La preuve de l'attache avec la commune au titre du domicile principal peut être établie par plusieurs moyens, comme l'adresse portée sur la carte d'identité ou le passeport en cours de validité, l'adresse portée sur un avis d'imposition, une facture d'eau, d'électricité ou de gaz.

  Les électeurs peuvent s'inscrire à la mairie dès leur arrivée dans une commune.

  Les jeunes majeurs de moins de 26 ans ont la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale de la commune où leurs parents ont leur domicile principal, même s'ils ne résident pas dans la même commune.
- Sa qualité de contribuable :
  Les personnes peuvent justifier de leur qualité de contribuables quand elles sont assujetties aux impôts locaux de la commune depuis au moins la 2ème année.
- Sa qualité de gérant de société :
  La qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique est dévolue à toute personne qui a, pour au moins la 2ème fois sans interruption l'année de la demande d'inscription, la qualité de gérant ou d'associé majoritaires ou unique d'une société figurant au rôle des contributions directes de la commune, c'est-à-dire payant ses impôts locaux dans la commune.

> Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées soit :

- **Par internet,** en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr
- **En se rendant personnellement en mairie** avec les pièces exigées
- **Par un tiers mandaté en mairie** avec les pièces exigées
- Par courrier en joignant le formulaire complété **Cerfa n° 12669*02** avec les pièces exigées

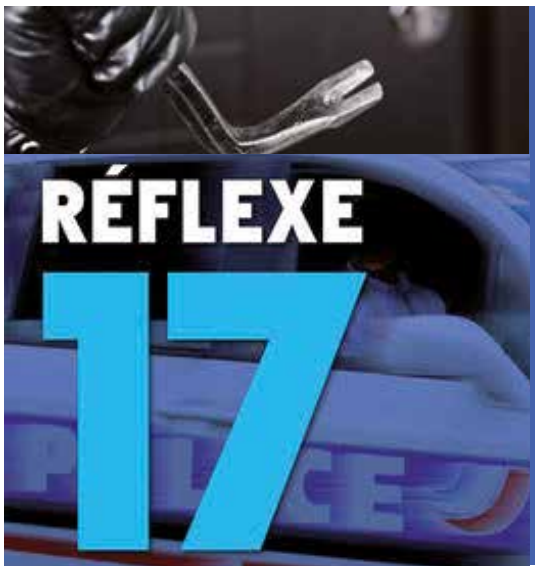

Soyons tous attentifs et en cas de problème :

→ **composer le 17**

ou aux heures d'ouvertures joignez la gendarmerie d'Orgeval, (52, rue de la Gare à Orgeval)

au 01 39 08 24 00

Pour manger local, suivez le guide !

Vente ou cueillette à la ferme, magasin chez le producteur, distributeur automatique, camion itinérant et bien sûr marchés locaux : il existe mille et une façons de manger local, un mode de consommation en plein essor ! Les bonnes adresses du territoire sont répertoriées sur une carte gratuitement mise à disposition par la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.

Des fruits et légumes en passant par de la viande, des escargots, des œufs, des champignons, du fromage, des yaourts ou même des herbes aromatiques..., on trouve localement tous les ingrédients pour concocter des menus « 100% saveurs GPS&O ». Sur l'ensemble du territoire de la communauté urbaine, il existe plus d'une trentaine d'adresses pour découvrir le patrimoine agricole de la vallée de Seine et les produits du terroir.

Pour aider les habitants mais aussi les gens de passage à se repérer, une carte recensant ces bons plans est éditée par la communauté urbaine en partenariat en partenariat avec l'Association pour un Développement Agricole Durable en Seine Aval (ADADSA), qui porte un fonds européen Leader. La Chambre d'agriculture d'Île-de-France, la SAFER et le Parc Naturel Régional du Vexin Français ont également été associés à ce travail. Cette nouvelle « bible » du manger local est gracieusement mise à disposition dans les 73 mairies du territoire, les équipements culturels, les offices de tourismes et chez les producteurs cités.

Bon pour le palais, pour le territoire et la planète

Plus qu'un simple phénomène de mode, manger local connait un succès grandissant auprès des consommateurs. Les circuits courts garantissent en effet une fraîcheur des aliments et donc de leurs qualités gustatives et nutritionnelles. Acheter auprès des producteurs locaux contribue à sauvegarder la richesse agricole et la spécificité des terroirs. Une nécessité quand on sait que 75% des variétés agricoles cultivées dans le monde ont disparu depuis 1900 selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

L'écosystème local renforcé

Ce mode de consommation représente un enjeu important sur un territoire comme GPS&O couvert aux 2/3 par des espaces naturels, dont plus de 15 000 hectares consacrés à l'agriculture. Au total, on y trouve une centaine d'exploitations dont une quinzaine dédiée à l'agriculture biologique. Manger local permet aussi de préserver l'environnement et de réduire l'empreinte écologique en diminuant les transports et donc les émissions de gaz à effet de serre.

Le respect des saisonnalités se traduit par un mode de production moins énergivore, en évitant par exemple les cultures sous serres chauffées.

Des emplois de proximité valorisés

Les circuits courts génèrent enfin des emplois et favorisent la création d'entreprises de production et de distribution. Il existe en Île-de-France plus de 13 000 sociétés de métiers de bouche
et environ 500 PME qui produisent miel, chocolat, fromages, huiles, pain...

Saisonnier des productions

PRINTEMPS

Asperge, épinard, blette, navet, oignon blanc, radis, rhubarbe, artichaut, pois, carotte, salade...

ÉTÉ

Fruits rouges, cerise, fraise, aubergine, concombre, courgette, poivron, haricot vert, tomate, laitue, rhubarbe, pois, blette, carotte, céleri branche, épinard, fenouil, herbes aromatiques, pomme de terre...

AUTOMNE

Pomme, poire, prune, pomme de terre, salade, épinard, haricot vert, rhubarbe, persil, potiron, carotte, céleri branche, céleri rave, choux de Bruxelles, citrouille, échalion, échalote, fenouil, salade, radis...

HIVER

Pomme, poire, pomme de terre, betterave rouge, carotte, céleri rave, chou, échalion, navet, oignon, panais, potiron, choux de Bruxelles, citrouille, salade...

S'informer

Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise
Immeuble Autoneum
Rue des Chevries
78410 Aubergenville
communication@gpseo.fr
gpseo.fr

Association pour un développement agricole durable en Seine Aval (ADADSA)
Programme LEADER Seine Aval
Hôtel de Ville, Place de la Libération
BP 2053
78135 Les Mureaux Cedex
Tel : +33 (0)6 37 01 89 44
contact@leaderseineaval.com
leaderseineaval.com

Parc Naturel du Vexin Français
Maison du Parc
95450 Théméricourt
Tel : +33 (0)1 34 48 66 10
contact@pnr-vexin-francais.fr
pnr-vexin-francais.fr

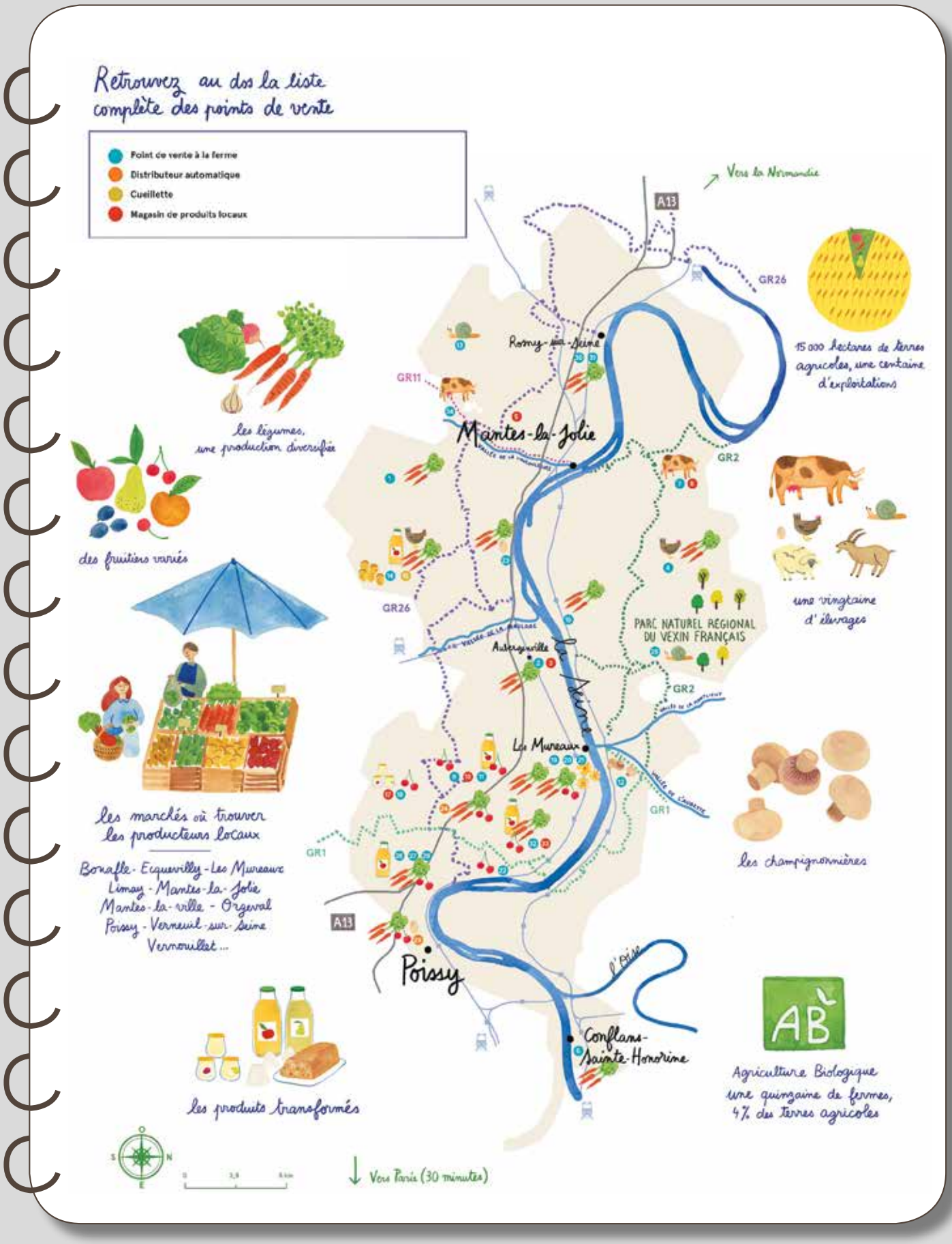
Retrouvez au dos la liste complète des points de vente
Point de vente à la ferme
Distributeur automatique
Cueillette
Magasin de produits locaux
Vers la Normandie
A13
GR26
GR11
GR2
GR1
Rosny-sur-Seine
Mantes-la-Jolie
Auteuil-le-Roi
Les Mureaux
Poissy
Conflans-Sainte-Honorine
PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS
15 000 hectares de terres agricoles, une centaine d'exploitations
les légumes, une production diversifiée
des fruitiers variés
une vingtaine d'élevages
les champignonnières
les marchés où trouver les producteurs locaux
Bonnelle - Ecquevilly - Les Mureaux
Limay - Mantes-la-Jolie
Mantes-la-ville - Orgeval
Poissy - Verneuil-sur-Seine
Vernouillet ...
les produits transformés
AB
Agriculture Biologique
une quinzaine de fermes, 4% des terres agricoles
Vers Paris (30 minutes)

Liste des points de vente de produits locaux

- Producteur Agriculture Biologique
- Vente d'une gamme de produits locaux fermiers
- Vente de produits de l'exploitation
- Point de vente à la ferme
- Distributeur automatique
- Cueillette
- Magasin de produits locaux

ARNOUVILLE-LÈS-MANTES

1 FERME D'HEURTELOUP
Nicolas HUMPHRIS
Producteur de légumes et de pain artisanal
Route de Mantes
ARNOUVILLE-LÈS-MANTES
www.heurteloup.net

AUBERGENVILLE

2 FERME DE LA GARENNE
Tristan THIERY
Producteur de légumes
Rue de la Ferme
AUBERGENVILLE

3 MES PRODUITS DES YVELINES
Adeline JEAN-FRANCOIS
Camion itinérant de produits fermiers locaux (bio ou raisonné)
Livraisons à domicile
Fruits et légumes, épicerie, vrac, produits laitiers, œufs, volailles, viandes
AUBERGENVILLE
www.mesproduitsdesyvelines.com

BRUEIL-EN-VEXIN

4 FERME DU MOULIN DU HAUBERT
Famille EMERY
Producteurs de légumes, volailles, pintades / étangs de pêche
RD 913
BRUEIL-EN-VEXIN
www.etang-ferme-haubert.fr

BUCHELAY

5 COMME À LA FERME
Magasin de produits du terroir (fruits, légumes, viandes, fromages, œufs, vrac, vins)
Vente de produits locaux (régionaux) et du terroir (AOP, AOC, IGP)
4 rue de l'Ardèche
BUCHELAY
www.commealaferme78.fr

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

6 LES JARDINS DE COCAGNE
Association ACR
Production de fruits et légumes
64 Rue des Hautes Rayes
CONFLANS-SAINTE-HONORINE
www.jardins.acr-insertion.fr

DROCOURT

7 FERME DE LA CROIX BLANCHE
Philippe, Carole et Marie-Sophie ROSENTRITT
Producteurs de viande bovine
Rue La Croix Blanche
DROCOURT
www.ferme-de-la-croix-blanche.lyl.website

8 BOUTIQUE MAISON BELLOM
Gilles BELLOM
Magasin de produits locaux fermiers bio
(fruits, légumes et épicerie)
19 rue Nationale
DROCOURT

ECQUEVILLY

9 FERME DU CLOS DU BASSIN
Etienne VALLEE
Producteur de fruits rouges et légumes / ferme pédagogique
RD113 Borne kilométrique 35
ECQUEVILLY
www.leclosdubassin.com

10 LE PANIER DE LA FERME
Philippe VANDEPUTTE
Magasin de produits locaux / livraison de paniers
Chemin de la Muette
ECQUEVILLY
www.lepanierdelaferme.fr

11 LES VERGERS DES PRÉAUX
Raphaël MERVOYER
Producteur de fruits et de jus artisanaux
Les Préaux
ECQUEVILLY
www.domainedespreaux.fr

EVECQUEMONT

12 CHAMPIGNONNIÈRE DES CARRIÈRES
Angel MOIOLI
Producteur de pleurotes, shitakés et champignons de Paris
Rue des Carrières
EVECQUEMONT

FAVRIEUX

13 LES ESCARGOTS DE MONSIEUR DEVAUX
Carole DEMAS
Productrice d'escargots / plats traiteur à base d'escargots
25 route de Mantes
FAVRIEUX
www.escargots-devaux-78.com

JUMEAUVILLE

14 LA FERME DU LAVOIR
Famille MURET
Producteurs de pommes de terre
59 Grande Rue
JUMEAUVILLE

15 LA FERME DU LOGIS
Famille COCHIN
Producteurs de fruits, légumes, volailles, pâtes de fruit, sorbets, confitures, jus, plats cuisinés
Cueillette à la ferme / commande sur site internet
Lieu-dit Le Logis
JUMEAUVILLE
www.lafermedulogis.com

JUZIERS

16 LA FERME DES GATELLIÈRES
Jean-Luc et Sully OZANNE
Producteurs de légumes
Chemin des Sotteries
JUZIERS
www.ferme-ozanne.wixsite.com

LES ALLUETS-LE-ROI

17 I-GREC
Producteurs de yaourts / Visites de la fabrique
Magasin de produits locaux fermiers (fruits, légumes, épice fromagerie)
20 rue des Vergers
LES ALLUETS-LE-ROI
www.i-grec.fr

19 LA MAISON GAILLARD

Jean-Marc et Dominique GAILLARD
Producteurs de fruits
110 route Royale
LES ALLUETS-LE-ROI
www.maisongaillard.fr

LES MUREAUX

19 LES JARDINS DE COCAGNE

Association ACR
Production de légumes
Distribution de paniers
Rue de la Haye
LES MUREAUX
www.jardin-desmureaux-acr.blogspot.com

20 LA FERME DE LA HAYE

Fabien FREMIN
Producteur de fruits et légumes
Ferme de la Haye
LES MUREAUX
www.fermedelahaye.com

21 ETABLISSEMENTS ALMIN

Laurent ALMIN
Producteur de fleurs, massifs, plantes annuelles et bisannuelles
75 rue de la Haye
LES MUREAUX

MEDAN

22 LES VERGERS BROUSSE

Fabrice et Peggy BROUSSE
Producteurs de fruits
Au croisement de la route départemental 154 et du chemin de Marsinval
MEDAN

MÉZIÈRES-SUR-SEINE

23 FERME DE MÉZIÈRES

Patrick LHORTIE
Producteur de légumes, œufs et fraises
137 rue Nationale
MÉZIÈRES-SUR-SEINE

MORAINVILLIERS

24 PHILIPPE NANTOIS*

Producteur de petits fruits rouges et légumes
Distributeur automatique
23 Grande Rue
MORAINVILLIERS
nantoisph@free.fr

* Vu dans « Les Carnets de Julie » émission « A la table d'Émile Zola » diffusée le 11 janvier 2020 sur France 3 (à retrouver sur Telereplay.fr)

OINVILLE-SUR-MONTCIENT

25 LA FERME DU COLIMAÇON

Philippe MAURICE
Producteur d'escargots frais, en vracs ou cuisinés
Route de la Chartre
OINVILLE-SUR-MONTCIENT
phil.maurice.78@orange.fr

ORGEVAL

26 LES VERGERS D'ORGEVAL

Manuel VILAS BOAS
Producteur de fruits et légumes, jus et pétillants
Chemin du Moulin à Vent
ORGEVAL

27 MAISON PAULMIER

Thomas PAULMIER
Producteur de fruits, légumes et herbes aromatiques
2519 route Royale
ORGEVAL
www.maisonpaulmier.fr

28 MAISON BOURGEOIS

Pascal et Caroline BOURGEOIS
Producteur de fruits et légumes
Route des Bergeries
ORGEVAL
www.maisonbourgeois.pagesperso-orange.fr

POISSY

29 LES VERGERS DE PONCY

Michel et Maryse DOUILLY
Producteurs de fruits, légumes et œufs
Distributeur automatique
61 rue de la Bidonnière
POISSY

ROSNY-SUR-SEINE

30 LA FERME DU BEAUVOYER

Sarah LECOQ
Productrice de légumes
Livraison de paniers
29 rue Jean Jaurès
ROSNY-SUR-SEINE

31 LES SERRES DUBOIS

Bernard DUBOIS
Producteur légumes et fraises
64 rue Jean Jaurès
ROSNY-SUR-SEINE
www.lesserres-dubois.com

VERNOUILLET

32 LES VERGERS DES EPINETTES

Claire et Marc SURGIS
Producteurs de fruits, légumes et jus
Route de Bures
VERNOUILLET

33 PRODUCTEURS DES 4 SAISONS

Cédric BEAURAIN
Magasin de produits fermiers locaux (fruits, légumes, viandes, fromages, œufs, vrac, vins)
3 rue de l'Industrie
VERNOUILLET
www.producteursdes4saisons.com

VERT

34 FERME DE LA COUTURE

Famille BOCQUET
Producteurs de viande bovine et de fromage de chèvre
82 Grande rue
VERT

Renouvellement

Plantation d'arbres rue Sainte Anne

Afin de reprendre l'alignement des peupliers, la communauté Urbaine GPSEO et les services municipaux ont procédé à la plantation de nouveaux arbres rue Sainte Anne ente le passage sous l'autoroute A13 et l'arrivée à l'entrée du village de Bures.

En effet, depuis quelques années, des séquences d'abattage ont été réalisées pour permettre à terme le remplacement total des peupliers qui sont en fin de vie.

TRAVAUX EN IMAGES

SALLE ASSOCIATIVE

Afin d'améliorer la qualité acoustique de cet espace, des travaux d'insonorisation ont été décidé dans la salle associative au sein de la Salle des Sports L'Arlésienne.

LES TRAVAUX DE CIRCULATION DOUCE ONT DÉMARRÉ

Comme vous avez pu le constater, les travaux de l'espace piétons entre la sortie de Bures et la RD113 ont enfin démarré. Ils vont se poursuivre durant les mois de février et de mars. Ces travaux vont impacter la circulation avec la mise en place de feux de circulation alternés.

Ils sont réalisés par la Société TERIDEAL sous la Maîtrise d'œuvre de la Communauté Urbaine GPSEO.

Nous souhaitons à terme que cet ouvrage sécurise de façon optimum les déplacements de toutes les personnes qui empruntent déjà cette voie pour prendre le bus sur la RD113, pour se rendre à leur travail sur l'aire de Morainvilliers ou encore se promener ou se rendre à pied vers Morainvilliers.

Nouveau sur la commune !

RECRUTEMENT AU SEIN DES SERVICES TECHNIQUES DE LA MAIRIE

Christophe BRUGIOTI est venu renforcer l'équipe de nos Services Techniques qui était incomplète depuis de longs mois, nous lui souhaitons la bienvenue et le plein épanouissement dans notre commune.

RENOUVELLEMENT DU PARC DE VÉHICULES

Depuis 2018, nous avons entrepris le renouvellement du parc de véhicules roulants en tenant compte des problématiques environnementales.

En 2018, la commune s'est dotée d'un Nissan Électrique (petit fourgon utilitaire en location).

Début 2019, le camion benne Renault Mascotte a été remplacé par un camion benne Ford qui fonctionne avec un carburant additionné d'Adblue (solution aqueuse composée à 32,5% d'urée et à 67,5% d'eau déminéralisée. Son utilisation permet de transformer 85% des polluants (oxydes d'azote, appelés NOx) en vapeur d'eau et azote inoffensif.)

En décembre 2019, notre tracteur Kubota a été remplacé par un modèle John Deere plus puissant et répondant plus aux besoins des services techniques avec des équipements complémentaires tels que des fourches permettant le déchargement de palettes et autres colis, un godet de plus grand volume, etc.

L'adaptation de nos équipements de déneigement et de salage a également été réalisée.

NOUVELLE TABLE DE PING PONG ET NOUVEAU PANIER DE BASKET

Une table de Ping Pong vient d'être installée à côté du terrain de pétanque au-dessus de la Mairie. Un nouveau panier de Basket vient quant à lui de remplacer le précédent Place de l'église. Nous espérons que ces nouveaux équipements permettront de nombreux moments de partage entre les habitants très prochainement.

Commune

Notre village illuminé pour les Fêtes !

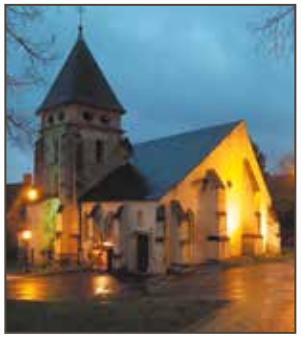

Les illuminations des fêtes ont été entièrement revues en 2019 nous espérons que le choix de couleurs blanc et bleu vous plaisent, plusieurs points restent à compléter afin d'étoffer le dispositif sur l'ensemble de la commune ce programme va s'étaler sur l'année 2020 le choix étant que toutes les entrées de nos deux villages soient marquées et chaque quartier de la commune également

Urbanisme

Mise en ligne du Rapport de la Commission d'enquête PLUi

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de GPS&O se poursuit. La phase d'enquête publique, durant laquelle les habitants ont pu s'exprimer sur le projet, du 5 juin au 17 juillet 2019, s'est terminée le 15 novembre dernier avec la remise du Rapport de la commission d'enquête.

Après le délai de 15 jours dont dispose le Tribunal Administratif pour apprécier la bonne forme et la légalité des conclusions de ce rapport d'enquête, la communauté urbaine a désormais rendu le document public, conformément au Code de l'Environnement.

Les pièces constituant ce Rapport d'enquête publique sont donc consultables sur le site internet de GPS&O à l'adresse suivante : **https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/plu-et-permis-de-construire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/elaboration**

Outre la description de l'enquête et les conclusions qui ont motivé un avis favorable de la commission sur le projet, le Rapport recense également les 1 800 contributions formulées par les habitants durant l'enquête et précise pour chacune la réponse rédigée par GPS&O sur les modalités et conditions de prise en compte de chaque demande dans l'approbation du projet de PLUi (Annexes au rapport).

Intercommunalité

Un nouveau service en ligne pour animer le quotidien des habitants

BILLETTERIE EN LIGNE SUR GPSEO.FR

Répondre plus efficacement, plus simplement et plus rapidement aux attentes des habitants du territoire, telle est la volonté de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. De cette volonté est né un nouveau service sur le site internet de GPSEO qui s'enrichit d'une billetterie en ligne pour animer le quotidien des habitants.

Faites donc le plein de sorties !

Expositions, sorties en famille, festivals et autres fêtes, concerts ou moments de détente… Les habitants peuvent faire le plein d'idées sorties grâce à l'agenda pour ne plus passer à côté des rendez-vous sur tout notre territoire.

Finies les files d'attente !

L'achat des billets peut désormais se faire où on veut et quand on veut : spectacles, abonnements à la piscine, ateliers enfants … En 1 clic, la rubrique sortir du site gpseo.fr, donne accès directement à l'offre loisirs, culture, et sport du territoire ainsi qu'à la billetterie.

https://billetterie.gpseo.fr/index-css5-gpseo-pg1.html

Intercommunalité

L'office de tourisme intercommunal Grand Paris Seine & Oise

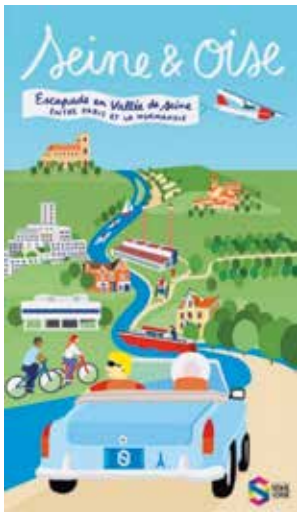

Les membres de l'Office de tourisme intercommunal se sont réunis le 10 décembre dernier, à l'occasion de l'Assemblée générale constitutive de cette nouvelle association. Elle aura pour mission de promouvoir et de développer une offre attractive, à destination des touristes et des habitants, avec une ambition : devenir « la » structure référente du territoire en matière de tourisme et de loisirs.

Composée d'acteurs du territoire, professionnels du tourisme, élus locaux ou représentants associatifs, l'Office de tourisme intercommunal Grand Paris Seine & Oise a officiellement été créé le 1er janvier 2020. Il bénéficie d'une subvention issue des recettes de la taxe de séjour acquittée par les visiteurs.

Développer un réseau à l'échelle du territoire

Le nouvel Office de tourisme intercommunal s'appuiera sur les deux structures existantes jusqu'alors : les Offices de tourisme de Conflans-Sainte-Honorine et de Poissy. Dans un premier temps, ces deux points d'accueil seront maintenus, avec le projet de développer, à terme, un réseau d'accueil et d'information à l'échelle du territoire, en lien avec les acteurs privés et public locaux, ainsi qu'un Point d'information Mobile, un camion qui ira à la rencontre des touristes et des habitants

Seine, espaces naturels, patrimoine… Les atouts du territoire à valoriser

L'Office de tourisme intercommunal Grand Paris Seine & Oise aura pour mission de faire reconnaitre le territoire de Grand Paris Seine & Oise en tant qu'authentique destination touristique, en s'appuyant sur ses atouts :

- La Seine (croisières et promenades, plaisance, animations en bords de Seine, itinéraire de la Seine à Vélo…)
- Les espaces naturels (activités de pleine-nature…)
- Le patrimoine et les musées (thématiques autour de l'impressionnisme, de l'architecture, de la batellerie…)
- Les savoir-faire (l'agrotourisme et les produits locaux, le patrimoine industriel…)

En parallèle, l'enjeu sera de coordonner et d'accompagner les acteurs économiques et les porteurs de projets pour développer notamment l'hébergement et l'offre liée aux séminaires et aux événements.

Mantes-la-Jolie
Meulan
Mézières-sur-Seine
Mézy-sur-Seine
Epône
Aubergenville
Carrières-sous-Poissy
Poissy
Conflans-Sainte-Honorine
Villennes-sur-Seine
Chatou
Le Mesnil-le-Roi
Le Pecq
Le Vésinet
Le Port-Marly
Le Pecq
Le Port-Marly
Le Vésinet
Le Mesnil-le-Roi
Chatou
Villennes-sur-Seine
Carrières-sous-Poissy
Poissy
Conflans-Sainte-Honorine
Epône
Mézières-sur-Seine
Mézy-sur-Seine
Aubergenville
Mantes-la-Jolie
Meulan
Chateau de Mézières
Chateau de Mézy
Chateau de Meulan
Chateau de Villennes
Chateau de Poissy
Chateau de Conflans
Chateau de Mantes
Chateau de Epône
Chateau de Aubergenville
Chateau de Carrières
Chateau de Chatou
Chateau de Le Pecq
Chateau de Le Vésinet
Chateau de Le Port-Marly
Chateau de Le Mesnil-le-Roi
Chateau de Mézières
Chateau de Mézy
Chateau de Meulan
Chateau de Villennes
Chateau de Poissy
Chateau de Conflans
Chateau de Mantes
Chateau de Epône
Chateau de Aubergenville
Chateau de Carrières
Chateau de Chatou
Chateau de Le Pecq
Chateau de Le Vésinet
Chateau de Le Port-Marly
Chateau de Le Mesnil-le-Roi
Parc naturel régional du Vexin français
Parc aux étoiles
Musée de l'automobile
Musée de la batellerie et des voies navigables
Capitale de la batellerie
Villa Savoye
Musée de l'Ile
Musée de l'Ile-Jeu
Musée de l'Ile-Jeu
Musée de l'Ile-Jeu

TCMB

Fête de Noël au Tennis Club

Le Tennis Club Morainvilliers-Bures a fêté Noël cette année !! En effet, des personnages venant d'un monde imaginaire ont débarqué sur le terrain de tennis et ils ont permis à chaque enfant de l'école de tennis du TCMB de partager et de repartir avec un cadeau offert par le club. Le succès de cette visite étant au rendez-vous, nous ne serions pas surpris de les revoir l'année prochaine !! Bonne Année 2020 à toutes et à tous !!

Association Fêtes et Loisirs de Morainvilliers Bures

Téléthon 2019 : 33éme édition

Comme chaque année durant le premier week-end de décembre, le téléthon s'organise partout en France.

Cette année, Morainvilliers-Bures n'était pas en reste puisque des associations de la commune participaient activement à ce bel élan de solidarité que représente le Téléthon.

La générosité était de mise cette année encore et le slogan « TOUS, ON EST PLUS FORT QUE TOUT » restait d'actualité sur la commune, car les sommes collectées par le biais des animations proposées par les associations, s'élèvent à environ 1000 € (recettes et dons, y compris celui de la municipalité). Bien sûr, ce chiffre ne tient pas compte des dons ou promesses de dons faites par le biais du 3637. Bravo et merci à tous les donateurs, organisateurs et associations sans oublier tous les participants aux activités proposées !

Qu'ils soient vivement remerciés pour avoir participé de près ou de loin au succès de ce 33ème téléthon.

Nous comptons sur vous tous pour la 34ème édition en décembre 2020 !

Concert

Lux Perpetua

Le 7 décembre, Morainvilliers a accueilli le chœur Lux Perpetua pour un nouveau concert à l'église. Cette année, le chœur a eu le plaisir d'être accompagné non seulement par le pianiste Marcus Price, la flûtiste Ilona Lockhart et la très versatile Alison Harris mais aussi par Inès Ringe, une accordéoniste renommée venue spécialement d'Allemagne.

Un programme de musique très varié nous attendait, allant de morceaux traditionnels comme le chorus Hallelujah de Handel à des morceaux plus récents. Un morceau a même été composé spécialement pour la soirée par une compositrice de Corée de Sud, Eushin Jung.

A la fin du concert tout le monde, a chanté les hymnes de Noël anglais ensemble.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au bon fonctionnement de cet évènement ; la Mairie et ses services techniques, le père Louis Menard et tous ceux qui se sont déplacés. Grâce à tous, la somme de 1246 euros a été collectée au profit de l'association France Alzheimer.

Vie du village

Le Père Noël est venu à Morainvilliers et à Bures !

Madame le Maire a tenu sa promesse, elle a écrit au père Noël pour l'inviter à visiter les enfants de la commune et il a répondu présent encore une fois ! La veille des vacances scolaires, il a été vu aux écoles de Morainvilliers et Bures, il est même venu voir les plus petits dans les écoles maternelles ou la garderie. L'occasion de distribuer sur son passage quelques friandises offertes par la Mairie !

A l'année prochaine Père Noël, nous serons sages en 2020, c'est promis !.

Association Fêtes et Loisirs de Morainvilliers Bures

21ème édition du Salon de Noël

Comme chaque année, environ une vingtaine d'exposants présentaient leurs produits tout au long du week-end. Dans une ambiance toujours chaleureuse et conviviale, les visiteurs sont venus nombreux durant les deux jours du salon.

Bijoux de toutes sortes, décorations de Noël, champagne, etc… étaient au rendez vous pour la plus grande satisfaction de tous. Tous les ingrédients étaient donc présents pour que cette 21ème édition du salon de Noël organisé par l'AFLMB, soit un succès.

L'association remercie tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette 21ème édition, ainsi que les services techniques et administratifs de la municipalité.

Petites annonces & Baby Sitting

SERVICE A DOMICILE

> **Cherche une personne motivée et véhiculée** avec expérience pour faire **3 heures de ménage et repassage 1 fois par semaine** de préférence le jeudi ou vendredi après-midi sur Bures à partir du 06 janvier 2020.
Vous pouvez me joindre au **06 16 03 16 68**

COURS ANGLAIS

> **Je recherche une étudiante ou un étudiant** pouvant donner **1 ou 2 heures d'anglais par semaine à domicile** pour adolescente en section européenne.
Merci de me contacter au **06 63 51 79 72**

SOUTIEN SCOLAIRE

> **Etudiante en école de commerce** et l'ainée d'une fratrie de quatre enfants j'ai l'habitude depuis de nombreuses années de **faire du babysitting et du soutien scolaire**. N'hésitez pas à me contacter si besoin au **07 81 59 81 65**.

> **Maman à la recherche d'une aide / soutien scolaire** en Mathématiques, Géométrie et Français pour mon fils de 11 ans qui est en classe de 6e.
Souhait : 1 à 2 heures les mercredis après - Midi et / ou dimanches à notre domicile.
Merci de me contacter au **07 83 52 39 25.**

LISTE « BABY SITTING »

La liste de baby-sitting a été mise à jour suite aux réponses données au courrier envoyé fin juin à chaque jeune déjà inscrit sur cette liste et avec ceux qui se sont inscrits sur notre site internet.

Nous vous rappelons que si vous souhaitez vous inscrire, merci de vous rendre sur notre site internet **www.morainvilliers- bures.fr,** *dans la rubrique « petites annonces ».*

Attention : Vous devez avoir 16 ans révolu et si vous êtes mineur (e), une autorisation parentale est nécessaire.

SUR MORAINVILLIERS

- BAYART Hugo
  Né en mars 2003
  09 54 79 64 58 / 07 68 23 36 87
- COLLET Alexiane
  Née en juin 2003
  06 81 24 62 94
- DELOBELLE Amélie
  Née en décembre 2000
  07 61 84 42 15
- LERNOULD Alice
  Née en juin 2003
  06 21 21 62 72
- MARCHAL Ugo
  Né en aout 2001
  06 29 31 30 85
- MATHA Alice
  Née en octobre 2001
  01 39 75 52 10 / 07 82 06 50 64
- RICHARD Mathilde
  Née janvier 2003
  01 39 75 51 55 / 06 85 12 74 76
- RIBEIRO Eva
  Née en juin 2003
  01 39 75 39 32 / 07 82 69 54 40
- SIMON Marine
  Née en juillet 2002
  06 66 77 60 02

SUR BURES

- BARKER Lynwen
  née en octobre 2001
  06 65 27 44 52
- GERVAIN-SALGÉ Florent
  né en novembre 2001
  06 20 03 03 60
- TEYSSIEUX Victor
  née en juin 2002
  07 83 33 46 83

Club d'amitiés Loisirs a le plaisir de vous proposer pour l'année 2019-2020

Présidente :
Mme Martine VALLA
01 39 75 51 05
06 15 12 25 95

participation pour effectuer **uniquement la sortie qui vous intéresse : 12 € / personne**

Si vous êtes intéressé par une de ces deux propositions, merci de contacter
Mme Martine DUSCH au 06 13 53 34 91

Vendredi 07 février **Le pavillon de l'Arsenal** RDV à 10 h 30 21 Boulevard Morland Métro Sully-Morland	Vendredi 06 mars **La Place des Victoires et son quartier** RDV à 10 h 30 Devant Notre Dame des Victoires (par la Rue de la Banque) Métro Bourse
Vendredi 03 avril **Sainte Eugène, Sainte Cécile et le faubourg Poissonnière** RDV à 10 h 30 Devant le portail de l'église Métro Bonne Nouvelle	Jeudi 30 avril **Le quartier Saint Merry ou Quartier Beaubourg** RDV à 10 h 30 Devant l'entrée de l'église - Rue Saint Martin Métro Hôtel de Ville ou Châtelet

L'ASP-Yvelines recherche des accompagnants bénévoles...

Pourquoi pas vous ?

ASP Yvelines
présents pour accompagner

Accompagnement en soins de Support et soins Palliatifs dans les Yvelines

Téléphone : 01 39 50 74 20 – **Messagerie :** aspyvelines@gmail.com – ***Site internet :*** ***www.aspyvelines.org***

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

COLLECTE LOCALE
TOUS SOLIDAIRES !

Organisée par Laurence,
résidente sur la commune
et bénévole aux Restaurants du Cœur.

Rendez-vous samedi 8 février
de 10h à 12h devant la mairie
pour déposer vos dons, en particulier

 # Articles de puériculture
Produits bébé
Biberons
Matelas à langer
Chaises hautes
Poussettes
Lait infantile
Couches
...

 # Equipements loisirs
Petite enfance - enfance
Vélos
Tricycles
Porteurs
...

 # Vaisselle, ustensiles de cuisine
Verres
Assiettes
Casseroles
Saladiers
...

ON COMPTE SUR VOUS

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.